

FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formacode : 42829 - Agrément INRS n° H34957/2025/SST-1/O/06.

Un sauveteur secouriste du travail (SST) est un membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident. Il doit être capable de porter secours à tout moment au sein de son entreprise, à toute victime d'un accident, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

Le Code du Travail (R.4224-15) rend obligatoire la présence d'un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Le nombre de secouristes à former est à évaluer, au cas par cas, dans chaque entreprise à partir de son effectif, des risques propres de l'établissement et de sa situation (dans chaque atelier et chantier où sont effectués des travaux dangereux et sur chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours). Il vaut mieux disposer de plusieurs sauveteurs-secouristes du travail, surtout dans les lieux où les risques d'accidents sont les plus élevés et les plus graves.

La formation

Cette formation permet au candidat d'appréhender toutes les missions du SST, grâce à l'apprentissage par des cours théoriques mais aussi des cas pratiques et des mises en situation d'intervention.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée de 2 jours en présentiel, à temps plein (14 h de formation).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il puisse être certifié.

Un recyclage de 7 heures (MAC SST) est à prévoir tous les 2 ans pour le renouvellement de la carte SST.

Objectifs visés

Le Sauveteur Secouriste du Travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (carte SST).

Public concerné

Toute personne motivée par l'évolution de son entreprise et qui souhaite s'y impliquer comme secouriste et acteur de la prévention.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (handipso@ipso-securite.fr).

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à IPSO Sécurité ou dans les locaux de votre entreprise.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets doivent être déposés à minima 1 semaine avant le démarrage de la formation.

Nombre de places

Notre formation accueille 4 personnes minimum et 10 personnes maximum.

www.ipso-securite.fr

Pré-requis

Pas de pré-requis nécessaire pour cette formation.

Objectifs pédagogiques

Être capable :

- De situer le cadre juridique de son intervention.
- D'identifier les risques persistants sur les lieux d'un accident et en assurer la suppression.
- D'intervenir face à une situation d'accident (réaliser une protection adaptée puis être en mesure d'examiner une victime afin de la secourir de manière appropriée).
- De connaître les informations à communiquer pour faire alerter ou alerter les secours de façon efficace.
- De situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise et contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.

Programme

DOMAINES DE COMPETENCES 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail	
N° 1 Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">■ Accueil des stagiaires■ Identifier le cadre juridique du rôle du SST■ Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
N° 2 Protéger de façon adaptée	<ul style="list-style-type: none">■ Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations■ Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées■ Supprimer ou isoler le danger persistant ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
N° 3 Examiner la victime	<ul style="list-style-type: none">■ Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée■ Reconnaître les autres signes affectant la victime■ Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
N° 4 Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime	<ul style="list-style-type: none">■ Définir les différents éléments du message d'alerte■ Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise■ Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
N° 5 Secourir la victime de manière appropriée	<ul style="list-style-type: none">■ Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer■ Réaliser l'action ou les actions choisies en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques■ Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoins

www.ipso-sécurité.fr



DOMAINES DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

N° 6 Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

N° 7 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

N° 8 Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agrir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

EPREUVE CERTIFICATIVE n° 1 (durée 7 min par personne ou 1 h 10 pour 10 participants)

COMPETENCES N° 2, 3, 4 et 5

- Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur
- Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée

EPREUVE CERTIFICATIVE n° 2 (durée 5 min par personne ou 0h50 pour 10 participants)

COMPETENCES N° 1, 6, 7 et 8

- Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention

www.ipso-securite.fr



Moyens pédagogiques et équipements techniques

- La formation SST est essentiellement pratique. Les détails du programme SST sont donnés pendant l'apprentissage des gestes (démonstration commentée de l'ensemble des gestes par le formateur).
- Application théorique des gestes par les stagiaires et réalisation de cas pratiques avec mises en situation d'intervention.
- Tout le matériel nécessaire pour la formation SST est mis à disposition par le formateur : Support de cours, plan d'intervention, mannequins RCP (adulte, enfant, bébé) avec peaux de visage et sacs d'insufflation à usage individuels, défibrillateur, ensemble de maquillages.
- Un livret pédagogique est remis au candidat en fin de formation.

IPSO Sécurité met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de machines à café et d'un distributeur d'en-cas.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue en fin de formation les acquis de chaque compétence.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (carte SST) sera délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur quant aux épreuves certificatives.

Une attestation de fin de formation sera remise à l'ensemble des participants.

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Nos intervenants ont un certificat de Moniteur de formation SST délivré par l'INRS en cours de validité. Ils sont qualifiés et disposent d'une expérience professionnelle et pédagogique solide dans le domaine du secourisme.

Tarifs : Accédez à notre [grille tarifaire](#)

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Modalités et conditions d'inscriptions : Téléchargez notre [dossier de candidature](#)

Contact : par mail à : contact@ipso-securite.fr

Conditions générales de vente : Consultez nos [CGV](#)

www.ipso-securite.fr

